

Les allocataires de la Prime d'activité en Île-de-France au 31 décembre 2016

Au titre de décembre 2016, la prime d'activité, qui remplace le volet « activité » du Revenu de solidarité active (Rsa) ainsi que la prime pour l'emploi (Ppe), est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 357 000 bénéficiaires résidant en Île-de-France, soit 5 800 de plus qu'au trimestre précédent (+ 1,6 %). Depuis mars 2016, les effectifs ont crû de près de 80 000 foyers, sachant que la montée en charge de la prime d'activité s'est surtout concentrée sur les premiers mois du dispositif. Pour 15,9 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans (56 800). Parmi l'ensemble des titulaires de la prime d'activité, un peu moins d'un sur cinq (18,2 %) sont des nouveaux bénéficiaires par rapport au trimestre précédent, 9,3 % (33 100) étaient inconnus des Caisses d'allocations familiales. Parmi ces « vrais nouveaux », près de quatre sur dix sont âgés de 18 à 24 ans.

■ Qui sont les bénéficiaires de la prime d'activité ?

La prime d'activité entrée en vigueur le 1er janvier 2016 remplace le volet « activité » du Rsa. Le Rsa socle (anciennement Rmi/Api) est maintenu. Au titre de décembre 2016, elle est versée par les Caf à 357 000 bénéficiaires résidant en Île-de-France (cf. tableau 1.), soit 5 800 de plus qu'au trimestre précédent avec une hausse de + 1,6 point. Ce nombre de bénéficiaires de la prime d'activité poursuit sa progression mais à un rythme moins dynamique que celui observé au cours

du trimestre précédent (+ 4,2 points) et encore moins que celui d'avant (+21,6 points) et ce, quel que soit le type de public observé.

En ajoutant aux allocataires, leurs éventuels conjoints, enfant(s) ou autres personnes à charge, l'ensemble des personnes couvertes par la prime d'activité s'élève à 751 400 fin décembre 2016 (+ 15 600 par rapport à septembre) : elle concerne donc près de 357 000 adultes responsables de dossiers, leurs conjoints éventuels, près de 100 000, et les enfants ou autres personnes à charge 294 400. Par ailleurs, près de 26 200 foyers perçoivent une

Tableau 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité par trimestre en 2016, en Île-de-France

| | Fin mars 2016 | Fin juin 2016 | Fin septembre 2016 | Fin décembre 2016 |
|---|------------------|------------------|-----------------------|----------------------|
| Bénéficiaires de la prime d'activité | 277 095 | 336 982 | 351 242 | 356 999 |
| avec au moins une bonification individuelle | 249 485 | 306 113 | 319 803 | 328 082 |
| avec majoration pour isolement | 21 571 | 24 881 | 25 655 | 26 166 |
| moins de 25 ans* | 46 605 | 56 169 | 56 319 | 56 712 |
| 25 ans ou plus* | 230 490 | 280 813 | 294 923 | 300 287 |

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre et décembre 2016.

Lecture : Fin décembre 2016, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité âgés de 25 ans ou plus s'établit à 300 287.

*âge du responsable du dossier

Tableau 2. Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 31 décembre 2016

| | Paris | Hauts-de-Seine | Seine-Saint-Denis | Val-de-Marne | Seine-et-Marne | Yvelines | Essonne | Val-d'Oise | Île-de-France |
|--|---------------|----------------|-------------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Seulement Prime d'activité | 49 545 | 32 275 | 56 826 | 35 328 | 38 171 | 31 113 | 31 971 | 33 782 | 309 011 |
| Rsa socle + Prime d'activité | 10 281 | 4 777 | 10 217 | 5 539 | 4 535 | 3 681 | 4 135 | 4 823 | 47 988 |
| Total Prime d'activité | 59 826 | 37 052 | 67 043 | 40 867 | 42 706 | 34 794 | 36 106 | 38 605 | 356 999 |
| Avec au moins une bonification individuelle | 51 770 | 33 921 | 61 084 | 37 609 | 40 572 | 33 142 | 34 040 | 35 944 | 328 082 |
| Avec majoration pour isolement | 2 902 | 2 466 | 4 857 | 3 219 | 3 575 | 2 752 | 3 142 | 3 253 | 26 166 |
| Évolution 30-09-2016/30-06-2016 (en%) | -0,4 | -2,4 | 2,8 | 3,7 | 2,3 | 2,3 | 0,9 | 4,1 | 1,6 |
| Personnes couvertes par la Prime d'activité | 103 864 | 73 733 | 162 328 | 86 966 | 88 933 | 71 151 | 77 725 | 86 722 | 751 422 |
| Population couverte par la Prime d'activité | 4,7 | 4,6 | 10,3 | 6,4 | 6,5 | 5,0 | 6,1 | 7,2 | 6,2 |

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016 ; Insee, recensement 2014.
Lecture : Fin décembre 2016, le nombre d'allocataires parisiens de la prime d'activité s'établit à 59 826.

majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître, et 328 100 comptent au moins une personne percevant une bonification individuelle (cf. tableau 2.), ce qui signifie que leurs revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 0,5 fois le salaire minimum inter-professionnel de croissance. Sur le dernier trimestre, le montant moyen des bonifications perçues par le foyer s'élève à 53 euros par mois, c'est un peu plus qu'au trimestre précédent (49 euros par mois).

En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle ; en effet près de 48 000 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul des 2 prestations, soit 13,4 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité.

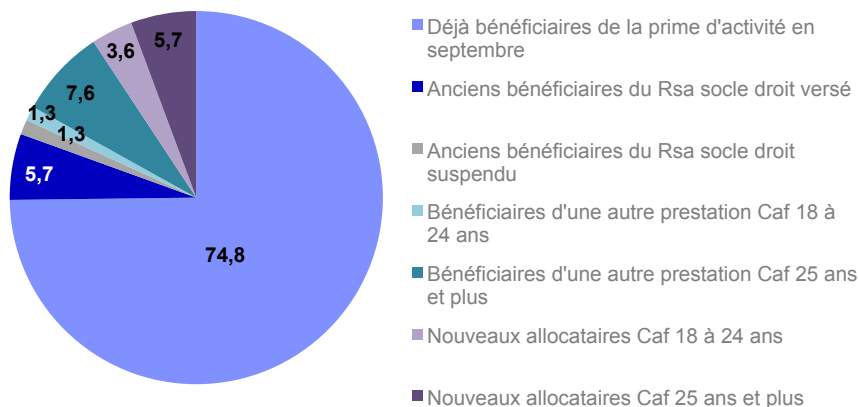
Au cours du dernier trimestre 2016, les Caf d'Île-de-France ont versé près de 59,4 millions d'euros au titre de la prime d'activité.

Au niveau départemental, avec + 4,1 %, c'est le Val-d'Oise qui a l'évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité la plus importante suivi par le Val-de-Marne avec + 3,7 %.

Fin décembre 2016, 74,8 % des bénéficiaires de la prime d'activité la percevaient déjà fin septembre. Ainsi, les nouveaux bénéficiaires représentent 25,2 % des foyers titulaires de cette prestation (cf. figure 1.), 7 % étaient bénéficiaires du Rsa socle (droit versé et droit suspendu) en septembre. Sur les bénéficiaires restants, 8,9 % étaient bénéficiaires d'une autre prestation Caf et 9,3 % n'étaient pas encore connus des Caisses d'allocations familiales (61 % ont 25 ans ou plus). La proportion des nouveaux bénéficiaires de cette prestation de moins de 25 ans (hors basculement Rsa) s'établit à 4,9 % (17 400).

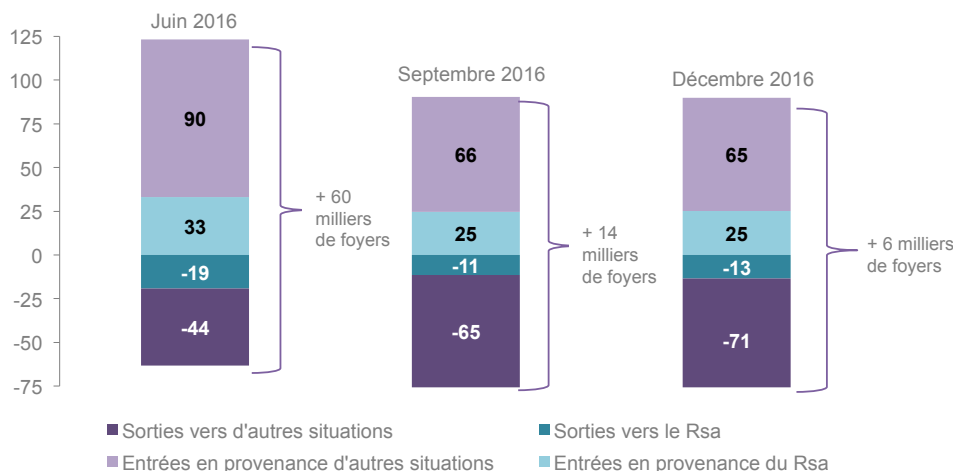
Les « vrais nouveaux » sont 33 100 sur l'ensemble des 357 000 bénéficiaires de la prime d'activité en décembre 2016 ; près de quatre sur dix sont des jeunes âgés de moins de 25 ans (12 900). Finalement, on observe une croissance du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité (connus au moment de la publication) moins dynamique ce trimestre qu'aux deux précédents (cf. figure 2.), les effectifs progressant de 5 800 (contre 14 300 et 59 900).

Figure 1. Répartition des foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité au 31 décembre 2016 selon leur situation fin septembre 2016 (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, septembre et décembre 2016.
Lecture : Fin décembre 2016, 74,8 % des bénéficiaires de la prime d'activité la percevaient déjà en septembre.

Figure 2. Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité en 2016 selon leur droit au Rsa (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre et décembre 2016.
 Lecture : Entre septembre et décembre 2016, près de 84 000 foyers sont sortis de la prime d'activité.

D'une part, le nombre d'entrants reste stable entre septembre et décembre (90 000 foyers contre 91 000 au trimestre précédent). D'une autre part, le nombre de sortants augmente (passant de 76 000 foyers entre juin et septembre à 84 000 ce trimestre).

Les entrants et sortants peuvent se distinguer, selon leur perception du Rsa ou le fait d'être dans une autre situation (nouvelle demande, perception d'une autre prestation...). L'augmentation du nombre de sortants se traduit à la fois par l'accroissement du nombre de foyers basculant de la prime d'activité vers le Rsa (13 000 foyers ce trimestre contre 11 000 trois mois auparavant) et la hausse des basculants vers une autre situation (respectivement 71 000 foyers contre 65 000) (1). Près de la moitié des bénéficiaires franciliens de la prime d'activité (48,9 %) sont des per-

sonnes isolées et près d'un quart (23,2 %) des familles monoparentales ; parmi l'ensemble des familles avec enfant(s), plus de la moitié (51,1 %) sont des parents qui élèvent seul leur enfant.

En moyenne, plus de six foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité sur dix (64,7 %) ont plus de 30 ans. La part des bénéficiaires âgés de moins de 25 ans est de 15,9 % en Île-de-France (56 700), soit 12,4 points de plus que parmi l'ensemble des bénéficiaires du Rsa socle (3,5 %) ; 69 095 personnes sont couvertes en prenant en compte les éventuels conjoints, enfant(s) ou autres personnes à charge de l'allocataire (2) (cf. tableau 3.).

Pour ce jeune public, le montant moyen de la prime d'activité est de 184 euros (3). Tandis que 15,9 % des allocataires de la prime d'activité ont entre 18 et 24 ans au niveau régional, les taux s'étagent de

Tableau 3. Répartition des allocataires de la prime d'activité de 18 - 24 ans au 31 décembre 2016

| | Paris | Hauts-de-Seine | Seine-Saint-Denis | Val-de-Marne | Seine-et-Marne | Yvelines | Essonne | Val-d'Oise | Île-de-France |
|---|--------------|----------------|-------------------|--------------|----------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Seulement Prime d'activité | 9 267 | 6 014 | 7 251 | 5 849 | 8 098 | 6 377 | 6 317 | 6 091 | 55 264 |
| Rsa socle + Prime d'activité | 151 | 99 | 273 | 174 | 237 | 149 | 182 | 183 | 1 448 |
| Total Prime d'activité | 9 418 | 6 113 | 7 524 | 6 023 | 8 335 | 6 526 | 6 499 | 6 274 | 56 712 |
| - dont bonification individuelle | 8 670 | 5 626 | 6 792 | 5 499 | 7 716 | 6 060 | 6 013 | 5 771 | 52 147 |
| Personnes couvertes par la Prime d'activité | 10 441 | 7 113 | 9 805 | 7 371 | 10 336 | 8 009 | 8 207 | 7 813 | 69 095 |
| Population active occupée de 18 - 24 ans couverte par la prime d'activité (%) | 10,8 | 11,5 | 13,9 | 12,4 | 15,2 | 12,9 | 13,5 | 13,5 | 12,8 |
| Part des allocataires de la prime d'activité ayant 18 à 24 ans (%) | 15,7 | 16,5 | 11,2 | 14,7 | 19,5 | 18,8 | 18,0 | 16,3 | 15,9 |

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016 ; Insee, Recensement de la population 2013.
 Lecture : En décembre 2016, 13,5 % de la population active occupée de 18 -24 ans dans le Val-d'Oise est couverte par la prime d'activité.

(1) Cazain, S., « Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité 2,49 millions à fin décembre 2016 », *Prime d'activité conjoncture*, n°4, mars 2017.
 (2) Parmi les 69 095 personnes couvertes, on comptabilise donc 56 712 allocataires de la prime d'activité (82,1 %), 5 570 conjoints (8,1 %) et 6 813 enfants ou autres personnes à charge (9,9 %).
 (3) Ce chiffre prend en compte la prime d'activité en elle-même, d'un montant moyen de 128 euros, ainsi que les bonifications individuelles (à partir d'environ 0,5 Smic mensuel net, un allocataire de la prime d'activité est éligible à une bonification individuelle en plus du montant initial de prime d'activité) d'un montant moyen de 61 euros.

11,2 % en Seine-Saint-Denis à 19,5 % en Seine-et-Marne. Ces ratios démontrent l'importance de la prime d'activité pour les jeunes qui ont un besoin réel de politiques de soutien des petits salaires, au même titre que les 25 ans et plus.

Rapporté à la population active occupée, un peu plus d'un travailleur sur dix bénéficie de la prime d'activité chez les 18 - 24 ans, soit 12,8 % au niveau francilien, allant de 10,8 % à Paris jusqu'à 15,2 % en Seine-et-Marne.

S'agissant de ces jeunes âgés de 18 à 24 ans, la grande majorité (85,3 %) sont des personnes isolées, allant jusqu'à 91,6 % à Paris.

Une des caractéristiques importantes de la prime d'activité est que les allocataires sont en majorité des femmes, avec une moyenne de 61,2 % au niveau francilien pour les 18 - 24 ans, allant de 59,0 % dans les Hauts-de-Seine à 65,0 % en Seine-Saint-Denis.

Fin décembre 2016, 7 800 bénéficiaires de la prime d'activité perçoivent l'Allocation aux adultes handicapés (Aah). Afin de valoriser leur activité, ils bénéficient de la mesure spécifique, entrée en vigueur au 1er juillet 2016, leur droit à la prime d'activité ayant été ouvert de manière rétroactive au 1er janvier pour la quasi-totalité d'entre eux (4). ■

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France

(4) Lorsque le revenu mensuel des bénéficiaires de l'Aah dépasse 25 % du Smic mensuel net, le montant de l'Aah est pris en compte dans le calcul de la prime d'activité comme un revenu d'activité – donc avec application d'un abattement de 62 % - et non comme une prestation déduite intégralement.